

Juste la fin du Monde, Jean-Luc Lagarce

Deuxième partie, scène 3, tirade d'Antoine

De « Et lorsque tu es parti, lorsque tu nous as quittés » à « le ressentiment contre moi-même »

Introduction

Au début de la seconde partie, Louis, s'adressant au public, explique qu'il n'a pu annoncer sa mort prochaine, qu'il est parti, « **sans avoir osé faire tout ce mal** ». L'annonce de ce départ a provoqué une fracture dans la famille et la colère d'Antoine vis-à-vis de son frère s'exprime alors de manière très violente : « **Si tu me touches, je te tue** ». Dans cette dernière scène¹ de la pièce, la tension est un peu retombée mais la parole d'Antoine, directement adressée à Louis, va exprimer les souffrances et les rancœurs accumulées : selon Antoine, Louis s'est installé dès l'enfance dans une position d'enfant malheureux parce que mal aimé. En face Antoine, le petit frère, est apparu comme responsable de cette situation.



Suzanne et Antoine pendant l'intermède (mise en scène de François Berreur, 2007)

Quel dénouement cette tirade d'Antoine donne-t-elle à la pièce ?

La typographie dessine trois moments dans cette dernière partie de la tirade l'Antoine :

I De « Et lorsque tu es parti... à t'attendre » : Antoine après le départ de Louis

Dans les vers précédents, Antoine montrait à quel point il n'avait jamais été considéré qu'en comparaison avec son frère : puisque son frère se définissait par le malheur et le manque d'amour, il ne pouvait être, lui, que le trop aimé ou le trop heureux.

¹ Scène au sens de dialogue entre plusieurs personnages. La dernière scène, à proprement parler, de la pièce est l'épilogue, le monologue final de Louis, prononcé d'outre-tombe.

Les deux premiers vers mettent en cause Louis : les trois propositions temporelles « **lorsque tu es parti, lorsque tu nous as quittés, lorsque tu nous abandonnas** » se fondent sur une gradation accusatrice : partir/quitter/abandonner, appuyée par l'opposition passé composé (**tu es parti, tu as quitté**)/ passé simple (**tu abandonnas**), plus noble. Mais Louis a détourné la situation en attaquant à son tour : « **je ne sais quel mot définitif tu nous jetas à la tête** » : Louis a donc motivé son départ en n'hésitant à faire une scène à sa famille, lui déjà maître du langage et de ces mots qui peuvent être « **définitifs** ».

A partir de là, de fait, la vie d'Antoine est déterminée : « **je dus encore être le responsable** ». Le poids subi par le jeune homme se manifeste par le vocabulaire « **devoir** », « **responsable** » et l'adverbe « **encore** » trahit la souffrance endurée. Suit alors une accumulation d'infinitifs qui dicte à Antoine sa conduite sur tous les plans :

« **être silencieux et admettre la fatalité** » : la soumission et le silence

« **et te plaindre aussi, m'inquiéter de toi à distance** » : la compassion et la peur pour son frère

« **et ne plus jamais oser dire un mot contre toi, ne plus jamais oser penser un mot contre toi** » : le refus de se plaindre du passé, la culpabilité de le faire.

« **rester là, comme un benêt, à t'attendre** » : l'immobilité et l'attente. La comparaison, avec le choix d'un terme un peu vieilli, « **benêt** »², souligne l'idiotie à laquelle Antoine est contraint.

Ainsi le départ de Louis, loin de libérer Antoine, le fige de manière plus violente encore et le rend encore plus dépendant de son frère. Le dernier verbe « **t'attendre** » suspend la vie d'Antoine au retour de son frère.



Suzanne, la mère, Catherine ; Louis, Antoine (Mise en scène Michel Raskine, 2008)

II De « Moi, je suis... » à « je ne peux prétendre » : Antoine, celui qui n'est jamais à plaindre

Enfant prétendument aimé et comblé dans son enfance, cette image d'Antoine est toujours celle qu'on lui donne, comme en témoigne le superlatif : « **Moi, je suis la personne le plus heureuse de la terre** ». Ce bonheur, Antoine l'explicite par l'absence de grands événements tragiques ou malheureux : « **il ne m'arrive jamais rien** » ou par leur extrême rareté : « **et m'arrive-t-il quelque chose que je ne peux pas me plaindre/puisque, « à l'ordinaire » /il ne**

² Benêt : « Niais par excès de simplicité ou de bonté ». CNRLT

m'arrive jamais rien ». (A opposer avec la destinée de Louis : à son propos, Antoine finit par dire : « **j'espère qu'il ne t'arrive rien de mal** », ce qui est le cas puisque c'est Louis qui va mourir).

L'ironie du personnage est ici amère, car Antoine associe à sa vie le terme de « **rien** » (et il va continuer à le faire jusqu'au bout de sa tirade). A ce « **rien** », vient s'opposer « **une petite fois** », qui devient très vite un pluriel : « **les petites fois** ». L'expression est employée trois fois et Antoine insiste aussi à trois reprises sur leur grand nombre, créant ainsi un effet de gradation ascendante :

« **Et les petites fois, elles furent nombreuses** »
« **ces petites fois, je les ai accumulées et j'en ai des centaines dans ma tête** ».

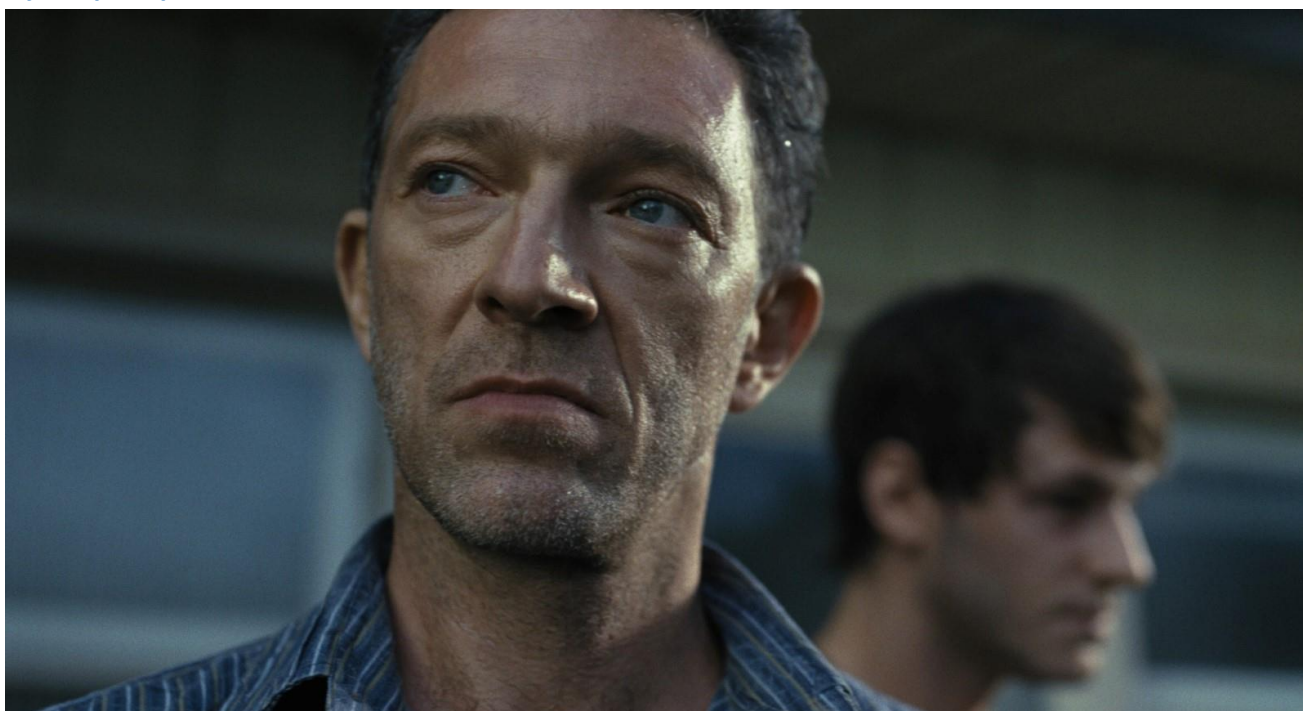
La souffrance de « **ces petites fois** » est marquée par la construction symétrique des mêmes formules et la force de leur expression vient aussi du fait qu'elles ne sont pas précisément situées dans le temps et Antoine semble ici évoquer autant ses souvenirs d'enfant que ses angoisses d'adulte. A chaque fois, immobilité, silence et noir témoignent d'une volonté d'anéantissement complète

« **où j'aurais pu me coucher par terre et ne jamais bouger** »
« **où j'aurais voulu rester dans le noir sans plus jamais répondre** ».

Mais c'est surtout l'impossibilité de faire reconnaître ses souffrances qui est douloureux pour Antoine. De même que Suzanne finissait pas dire qu'elle n'était pas malheureuse et que Louis avait eu raison d'agir comme il l'avait fait, de même Antoine nie lui-même la violence de « **ces petites fois** » qu'il renvoie à « **rien** » : à nouveau, trois occurrences : « **et toujours ce n'était rien** », « **comme si il ne m'était rien arrivé, jamais** », « **il ne m'est jamais rien arrivé** ».

Au final, Antoine se caractérise ici par la négation qu'il associe également aux verbes « **savoir** » ou « **pouvoir** » : Antoine s'interdit le droit « **de faire état** », « **de dire** », « **de réclamer** ». La brièveté des phrases et du rythme traduit cette incapacité à se plaindre :

« **je ne pouvais pas en faire état**
je ne saurais les dire
et je ne peux rien réclamer »
« **je ne peux prétendre** ».



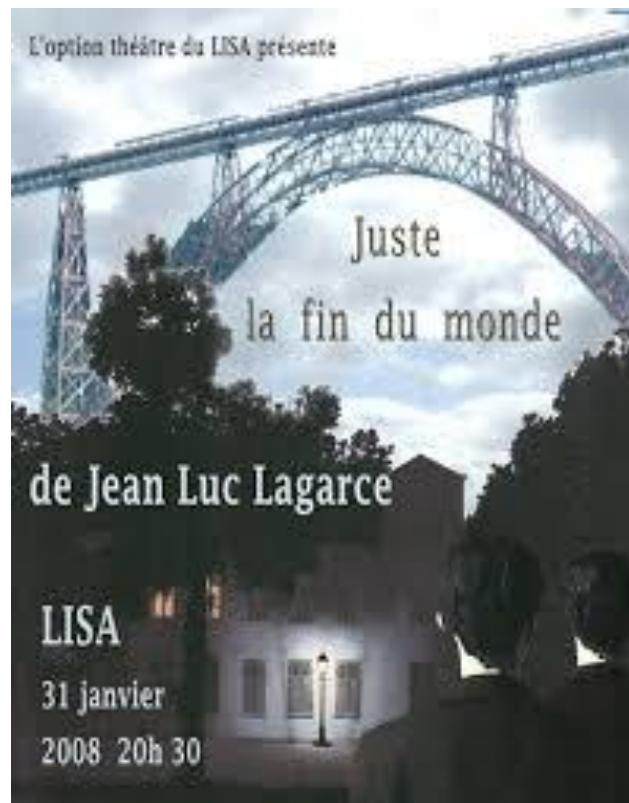
Antoine, Louis (film de Xavier Dolan,

III De « Tu es là, devant moi » à « le ressentiment contre moi-même » : La confrontation des deux frères

Antoine envisage ensuite la situation présente, qu'il présente comme un affrontement : « **tu es là, devant moi** ». Cette position verticale est interprétée comme une accusation : « **je savais que tu serais ainsi, à m'accuser sans un mot** », d'autant plus qu'après cette première mention, Antoine reprend « à **te mettre debout devant moi pour m'accuser devant moi** », suggérant alors que c'est une attitude volontaire de Louis.

Un peu plus loin, il n'hésite pas à répéter par deux fois « **Tu m'accables** » qu'il élargit là encore en « **tu nous accables** ». En ajoutant « **On ne peut plus dire cela** », expression qui rappelle le terme vieilli de « **benêt** » et le commentaire qu'il fait lui-même du mot « **pitié** », « **c'est un vieux mot** », Antoine manifeste bien qu'il est toujours dans le passé, qu'il ne peut sortir des rôles dans lesquels l'enfance l'a enfermé face à son frère.

Il cherche pourtant à expliciter la confusion des sentiments qui est la sienne : en multipliant la répétition de « **et** », il énumère la compassion « **Je te plains** », qu'il agrandit ensuite en « **pitié** », répétée deux fois, puis « **la peur** », « **l'inquiétude** » et finalement « **la colère** ».



Le souci qu'a Antoine de son frère reste cependant important et la phrase « **j'espère qu'il ne t'arrive rien de mal** » résonne singulièrement compte-tenu de la situation (Antoine aurait-il deviné que son frère est venu pour une mauvaise nouvelle ? Veut-il l'empêcher de parler ?). Ce qui pourrait confirmer cette impression, c'est qu'Antoine réaffirme sa peur : « **J'ai encore plus peur pour toi que lorsque j'étais enfant** ».

De même, il manifeste un réel remords. Il l'envisage d'abord au présent : « **je me reproche le mal qu'aujourd'hui je te fait** », « **je suis un mauvais imbécile qui se reproche déjà** ». Il reprend finalement le schéma initial de l'enfance : dévalorisation de ses propres émotions face à son frère, le seul à connaître une vraie souffrance. On retrouve tous les termes qu'Antoine a déjà utilisés, mais avec un degré supplémentaire dans la négation de lui-même :

	Expressions déjà employées
« je ne peux rien reprocher à ma propre existence »	« je ne peux me plaindre » ou « je ne peux rien réclamer ».
Le « mauvais imbécile »	le « benêt »
« Je ne suis rien » (définition de lui par le néant)	« il ne m'arrive jamais rien »
« je n'ai pas le droit » (terme qui renvoie à la justice et suppose une autorité supérieure qui lui interdit d'agir).	« je ne pouvais pas en faire état », « je ne peux rien réclamer »

A l'opposé, Antoine réaffirme aussi la supériorité de Louis, toujours qualifié par son silence et sa générosité : l'expression est clairement redondante, et présente au final Antoine comme une sorte de divinité, un Christ souffrant très supérieur à tous :

**alors que toi,
silencieux, ô tellement silencieux,
tu attends, replié sur ton infini douleur intérieure dont je ne saurais pas même imaginer le début du début.**

La fin de la tirade d'Antoine le projette dans le futur. Il anticipe déjà le départ de Louis, et le passage de « **lorsque tu nous quitteras** » à « **que tu me laisseras** » montre bien qu'il s'agit pour lui d'un véritable abandon, dont il sortira encore plus meurtri et diminué, condamné à un ressassement douloureux : revenir sur le passé (noter le préfixe « re » : « **me reprocher les phrases que j'ai dites** », « **chercher à les retrouver avec exactitude** »), pour s'en vouloir encore. La tirade s'achève sur le « **ressentiment** » répété deux fois, mais qui n'est tourné que contre lui-même. Au final, Antoine apparaît comme un personnage profondément pathétique.

La reprise par deux fois de l'adverbe « **juste** » (au sens de « seulement ») fait écho au titre même de l'œuvre et les dernières paroles d'Antoine prennent davantage de sens. Dans la pièce, il est celui qui utilise ce terme le plus, d'abord au sens de seulement, comme ici, mais aussi au sens « d'équitable ». De tous, c'est lui qui formule le plus clairement une exigence de justice.



Conclusion

Après cette tirade, Louis ne peut plus parler. Les derniers mots d'Antoine relèvent de l'ironie tragique (le spectateur comprend plus que le personnage sur scène). C'est bien la mort de Louis qui est évoquée (« **lorsque tu nous quitteras encore, que tu me laisseras** »), son silence excessif (« **silencieux, ô combien silencieux** ») reste lié aux circonstances et « **l'infinie douleur** » dont Antoine « **ne peut imaginer le début du début** » est autant celle de la maladie que celle de la certitude de mourir bientôt. Et ce qu'annonce Antoine, c'est la souffrance qui demeurera la sienne après la mort de Louis. Et Louis de son côté ne peut que retarder l'annonce. (A cet égard, l'emploi du mot « mal » est significatif. Louis part « **sans avoir osé tout ce mal** », Antoine « **espère qu'il ne t'est rien arrivé de mal** » et se reproche déjà « **le mal qu'aujourd'hui je te fais** »). Ainsi malgré l'incompréhension des mots et le passé compliqué, on lit dans cette scène l'affection réciproque des deux personnages l'un vis-à-vis de l'autre.

Cette scène marque donc un dénouement paradoxal : Louis n'a pas abouti dans sa volonté, il repart sans avoir rien dit et apparemment aucun de ses proches n'a clairement deviné sa situation. Mais se sont révélés le poids du passé et de l'enfance, la demande d'attention de la part de l'autre, la difficulté de la parole, l'affection qui perdure malgré tout. C'est dans cette complexité familiale et intime que s'achève *Juste la fin du monde*. Il n'y a en apparence ni annonce tragique, ni rupture fracassante. Le travail est ensuite dans le camp des metteurs en scène ou des cinéastes, qui peuvent choisir retenue ou violence dans l'expression des émotions.